



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

CARTULARE DI STAMPA

Cunsigliu Cumunitariu

Luni u 22 di lugliu di u 2024

Contact presse : Iris CAPPURI

07.60.82.60.44

i.cappuri@agglo-bastia.corsica

Le Conseil communautaire de la CAB se réunira ce lundi 22 juillet, à 17h00, au siège de Toga.

La séance sera consacrée à l'examen des rapports à l'ordre du jour :

- La validation de l'avant-projet définitif du **Centre Technique Communautaire** ;
- La présentation du **bilan d'activités et du Compte Administratif 2023** ainsi que le Plan d'Actions et Budget Primitif 2024 de l'**Office de Tourisme de l'Agglomération de Bastia** ;
- La proposition de revalorisation des tarifs de la Taxe de séjour pour 2025 et révision du règlement d'application ;

D'autres rapports formels seront présentés et soumis au vote. Ils concernent les ressources humaines de la Collectivité ainsi que la régularisation avant transfert, de la mise à disposition des biens relevant des services publics de l'eau et l'assainissement vers la régie Acqua Publica.

Enfin le Conseil communautaire devra être notifié du rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion des déchets en Corse.

Ce rapport fait la synthèse d'une **dizaine de rapports de la Chambre sur la question suite à plusieurs enquêtes menées au sein des intercommunalités de l'Ile**, du SYVADEC et de l'OEC entre 2021 et 2024. Les éléments concernant la CAB se basent sur le rapport publié en 2021 et donc sur la période antérieure à cette date et à la mandature. Ce rapport ne prend donc pas en compte les actions entreprises et réalisées depuis lors par la CAB - actions répondant à la quasi-totalité des recommandations de la Chambre, qui avaient d'ailleurs fait l'objet d'un rapport d'étape en Conseil communautaire.

I. VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

Il sera proposé au Conseil Communautaire de valider, ce lundi, une étape technique essentielle du projet du futur **Centre Technique Communautaire**.

En effet, la CAB implantera, dans la **Zone d'Activité d'Erbaiolu**, son futur **Centre Technique** dont le **début des travaux est prévu pour janvier 2025**.

Ce projet s'insère dans un schéma fonctionnel global de refonte et optimisation des espaces. En effet, le centre technique, prévu sur une surface intérieure de 2650 m² et 3100 m² d'espaces extérieurs, **regroupera plusieurs directions de la CAB** notamment celles de la Collecte, des Travaux et services techniques, du Développement Economique et Territorial, du Développement de la Cohésion Sociale, de la Prévention, Inclusion et Citoyenneté et enfin, des Systèmes d'information.

Les espaces extérieurs du site pourront ainsi être mutualisés afin de rationaliser les flux engins, véhicules personnels et professionnels. Mais cela permettra également de garantir aux agents de meilleures conditions de travail, notamment à ceux de la Direction de la Collecte qui occupent, actuellement, des locaux vétustes et insalubres dans l'ancienne usine de Casanis (Lupinu), dont la CAB n'est pas propriétaire.

Le projet a été réalisé en plusieurs phases :

Phase 1 : Réalisation d'étude de faisabilité (en concertation avec les différentes parties prenantes) ;

Phase 2 : Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec pour objectif le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de création ;

Phase 3 : Validation de la maîtrise d'œuvre en charge de la réalisation du nouveau centre Technique et élaboration du projet.

À l'issue de ces phases, un Comité Technique a été créé au sein de la CAB rassemblant l'ensemble des Directions concernées par le projet, le service Prévention, mais également les représentants des organisations syndicales de la CAB.

Il s'est réuni à de nombreuses reprises au cours des années 2022,2023, et 2024, et a permis de se concerter sur les besoins et objectifs du projet, d'échanger et d'aboutir à un avant-projet concerté.

Lors des phases de mise au point de l'esquisse, des études d'avant-projet sommaire et des études d'avant-projet définitif réalisées par la maîtrise d'œuvre et présentées au COTECH, certaines modifications ont été apportées au projet, notamment :

- L'augmentation des places de parking (84 places types véhicules légers)
- L'extension de l'aire de lavage des Bennes à Ordures Ménagères (200 m²)
- La création d'un atelier garage (130 m²)
- L'augmentation de l'aire de stockage extérieure pour la collecte (450 m²)
- L'optimisation des locaux techniques et administratifs.

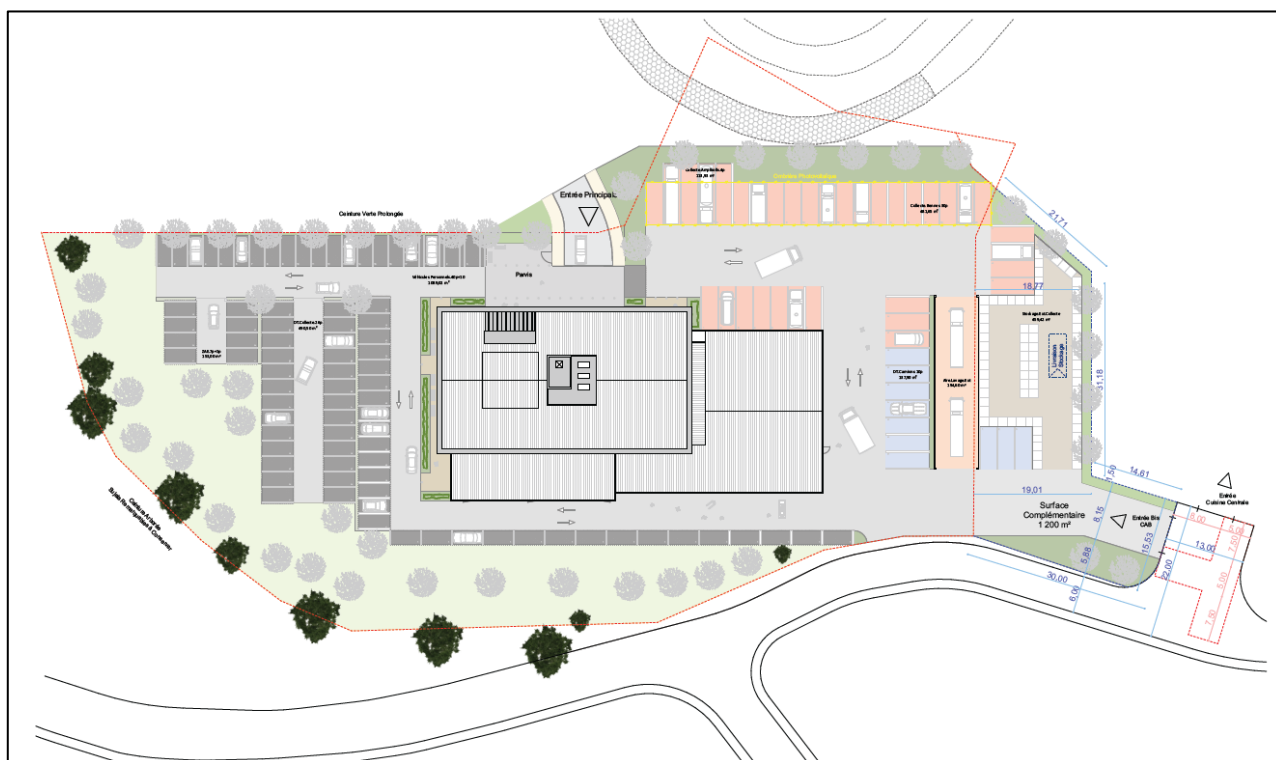
Les marchés des travaux seront attribués en janvier 2025 pour un démarrage des travaux programmé un mois plus tard.

Une livraison par phase est prévue : le bâtiment qui accueillera la Direction de la Collecte sera livré en priorité en décembre 2025. La livraison totale du Centre technique aura lieu en décembre 2026

Coût prévisionnel des travaux : 6,7M€ HT

Coût de nettoyage du site : 230K€ HT

Coût prévisionnel du projet : 7,9M € HT



II. OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE BASTIA : BILAN D'ACTIVITES, COMPTE ADMINISTRATIF 2023 & PLAN D' ACTIONS ET DU BUDGET 2024

Le bilan d'activités est la synthèse de l'ensemble des actions menées par l'Office de Tourisme Intercommunal de Bastia au cours de l'année 2023 ainsi que la présentation de son plan d'action et de son budget primitif 2024 seront présentés au Conseil Communautaire.

- **Compte Administratif 2023**
 - **Dépenses** (Fonctionnement et Investissement) : 1, 47 M€
 - **Recettes** : 600 000 € de subvention attribuée par la CAB + 530 000 € de Taxe de séjour

Pour 2024, le Budget est estimé à 1,54 M€, et la contribution de la CAB sera prévue à hauteur de 600 000 €, comme inscrit dans la convention financière qui lie l'OTI à la CAB. Le produit issu de la taxe de séjour est estimé à environ 545 000€.

III. REVISION DU REGLEMENT D'APPLICATION ET REEVALUATION DES TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour - dont la collecte est gérée depuis 2016 par la CAB pour le compte de l'Office du Tourisme Intercommunal et de l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) - a connu une évolution de ses recettes depuis 2017. En effet, les tarifs et modes de perception ont évolué par une hausse de la fréquentation et diverses révisions, au fil des évolutions législatives, faisant ainsi progresser le produit perçu.

Tarifs fixés par les différentes intercommunalités de Corse

	CAB	CAPA	CC CAP CORSE	MARANA GOLO	ALTA ROCCA	CORTE Centre Corse
Palaces		4,60		4,40	4,20	3,50
5 *	2,00	3,30	3,30	3,30	3,00	3,30
4 *	1,2	2,50	2,50	2,20	2,30	2,53
3 *	1,00	1,60	1,65	1,32	1,50	1,65
2 *	0,8	1,00	0,99	0,99	0,90	0,99

La CAB dispose donc d'une **taxe de séjour relativement basse, qui demeurera parmi les plus basses de Corse malgré la réévaluation proposée à partir de 2026**. Pour rappel cette taxe qui peut être réévaluée chaque année n'a plus évoluée depuis 2018 sur la CAB.

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs proposés
5 étoiles*	2,00€	3,00€
4 étoiles	1,20€	2,00€
3 étoiles	1,00€	1,50€
2 étoiles	0,80€	1,00€

*aucun hôtel 5 étoiles sur le territoire

Cela permettrait ainsi à l'Office de Tourisme Intercommunal de Bastia de continuer à maintenir et développer ses nombreux projets et action de promotion du territoire et d'intégrer la hausse de certains couts liés à l'inflation, en se dotant de recettes supplémentaires à hauteur de plus de 100k€ par rapport à 2023.